



**Procès-verbal de la 42<sup>ème</sup> assemblée générale AILPCI, du vendredi 11 mars 2016  
au centre cantonal d'instruction PCi du canton de Vaud, à Gollion**

Présidence : - Curchod Jean-Daniel, président  
Membres présents : - 40 ayant - droit  
Invités : - 1 personne

C'est à l'entrée de la salle de théorie que les participants sont reçus avec cafés et croissants à la clé.

Le président Jean-Daniel Curchod ouvre officiellement la journée en saluant toute l'assemblée et spécialement Alain Delacour, rpl du cdt PCi du canton de Vaud, qui nous entretiendra avant l'assemblée sur la réorganisation de la PCi vaudoise « réforme AGILE ».

Le président remercie également le CS de la sécurité civile et militaire Denis Froidevaux et le cdt de la PCi du canton pour la mise à notre disposition du centre de formation de Gollion.

**Assemblée générale**

Le président déclare l'assemblée générale officiellement et valablement ouvert à 1015 h.

Les personnes ou représentants des organisations suivantes sont officiellement excusés :

Le directeur de l'OFPP

Les représentants des cantons TI/FR/JU/VS et NE

Le représentant devant remplacer le directeur de l'OFPP ne s'est pas présenté et les cantons de GE et BE n'ont pas donné de réponse :

Plusieurs membres de l'AILPCI ne peuvent pas assister à notre journée en raison du rapport annuel de la PCi et du bat ORPC de Lausanne - District qui se tient également aujourd'hui à Cugy.

**1. Election de deux scrutateurs.**

MM René Lehmann et Claude Burgat sont proposés en cette qualité pour l'assemblée. Ils ont accepté.

**2. Approbation :**

- du PV de l'AG du 13.03.2015
- du rapport du président
- des comptes 2015 et du rapport des vérificateurs

**- du PV de l'AG du 13.03.2015**

Il a été adressé à chacun avec la convocation à la présente assemblée. Le président ouvre la discussion, Personne ne demande la parole.

Le PV est accepté à l'unanimité. Les remerciements sont adressés au secrétaire PV pour son travail.

### **- du rapport du président**

Le président se déclare très satisfait de cette année 2015 et de l'actuelle ambiance qui règne au sein de l'AILPCi.

Il rappelle les principales activités, l'assemblée générale mise à part, il y a eu :

- La visite du Papillorama, à Kerzers, l'après-midi de l'AG.
- La sortie à l'Académie de police, à Savatan, qui a eu un très grand succès.

Le comité s'est réuni à quatre reprises à Bevaix, Chevroux, Sugiez et Le Landeron.

Le comité restreint s'est réuni à deux autres reprises pour l'organisation des différentes sorties et pour la vérification des comptes .

L 'AILPCi a été représentée par son président :

- à l'AG de l'ACVSPCi (association vaudoise) à Payerne
- au rapport annuel PCi de la ville de Lausanne
- au rapport annuel PCi de l'ORPCi L-Est, à Paudex
- au rapport annuel PCi de l'ORPCi ROL (rég Ouest Lausanne), à Chavannes
- à l'AG de la WIBAG, à Schwarzenburg

### **- des comptes 2015 et du rapport des vérificateurs**

Le caissier Bernard Deppierraz présente les comptes 2015, qui sont les suivants :

- |                |     |          |
|----------------|-----|----------|
| • aux recettes | Fr. | 7'891.30 |
| • aux dépenses | Fr. | 7'744.30 |
| • bénéfice     | Fr. | 147.--   |

Quant au bilan, il est le suivant :

- |                                |     |             |                    |
|--------------------------------|-----|-------------|--------------------|
| • fortune au 31.12.2014        |     | Fr.         | 13'859.42          |
| • en caisse                    | Fr. | 309.40      |                    |
| • au CCP                       | Fr. | 12'306.02   |                    |
| • marchandise                  | Fr. | <u>1.--</u> | Fr. 12'616.42      |
| • <b>diminution de fortune</b> |     |             | <b>Fr. 1'243.—</b> |

Albert Messerli et Jean-Claude Budry se sont retrouvés à Boudry pour le contrôle des comptes. Tout était en ordre, avec toutes les pièces à l'appui.

Albert Messerli, 1<sup>er</sup> vérificateur, lit le rapport de vérification et propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2015 et de donner décharge au caissier et au comité.

L'assemblée accepte ceux-ci et remercie le caissier pour son travail. Elle accepte également les deux premiers rapports avec remerciements à leurs auteurs.

Le président remercie les différents membres de l'AILPCi qui ont versé des dons à l'association.

### **3. Elections statutaires**

a) d'un membre du comité

Le comité avait émis le vœu de pouvoir augmenter quelque peu son effectif. Un membre a été trouvé en la personne de Scherz Denis-Eric, d'Allaman, ancien chef de l'instruction du canton de Vaud. Il est d'accord de prendre la fonction de vice-président afin de pouvoir décharger le président. L'assemblée accepte cette proposition à l'unanimité et par acclamations.

b) d'un suppléant vérificateur des comptes

Pour 2016, Jean-Claude Budry passe 1<sup>er</sup> vérificateur, Josiane Tombez 2<sup>ème</sup> vérificatrice et l'assemblée nomme Marylin Lüthy-Siryj comme suppléante.

#### **4. Mutations**

Conformément aux statuts, le président informe l'assemblée sur l'état de situation des membres de l'AILPCi.

En 2015 nous enregistrons un nouveau membre actif et deux nouveaux membres soutien, à savoir :

- Campestrin Stefano, membre actif
- Robellaz Antoinette, membre soutien
- Soller Chantal, membre soutien

Nous enregistrons deux démissions, soit :

- Porret Ulysse, président de l'assemblée constituante de l'association, qui ne veut plus rien savoir.
- Jacquemettaz Micheline, ancienne membre soutien

L'effectif à ce jour est le suivant :

- 1 président d'honneur
  - 3 membres d'honneur
  - 78 membres actifs
  - 27 membres soutien
- soit 109 membres (augmentation de 1 personne par rapport à 2014)

#### **5. Décisions concernant**

a) la cotisation 2017

Le comité propose de maintenir les cotisations au même tarif, soit : Fr. 50.- pour les membres actifs et Fr. 30.- pour les membres soutien Proposition acceptée à l'unanimité.

b) le budget 2016

Le caissier présente le budget 2016 qui prévoit fr. 4'705.-- aux recettes et Fr. 4860.—aux dépenses, soit un léger déficit de Fr. 155.--. Proposition acceptée à l'unanimité.

c) la compétence hors budget du comité

Conformément aux statuts, la compétence hors budget du comité est proposée à Fr. 1'000.--. Proposition acceptée à l'unanimité.

#### **6. Correspondance et informations**

Rien à signaler

#### **7. Programme annuel**

Une première sortie est prévue pour le mercredi 1<sup>er</sup> juin 2016, à savoir la visite de la fabrique « Electrobroc », à Broc, le matin de 1000 h à 1200 h. L'après-midi n'étant pas encore défini.

Une seconde sortie est prévue pour le mercredi 28 septembre 2016 à Estavayer-le-Lac, où nous irons visiter la maison « ELSA », fabrique de lait de la Migros, le matin. Le repas de midi nous serait offert. Durant l'après-midi nous ferons un petit tour historique de la ville, en train et nous visiterons le musée des grenouilles.

#### **8. Modification des statuts**

Rien à signaler

#### **9. Propositions des membres**

Rien à signaler

## **10. Fixation de la prochaine assemblée générale**

La prochaine assemblée générale aura lieu dans le canton de Neuchâtel, à Couvet, le 17 mars 2017.

## **11. Divers**

Yvette Burgat a informé l'assemblée de l'avancement de notre site Internet. Le grand avantage sur l'ancien système est que nous pourrons le mettre à jour nous-mêmes, alors que cela n'était pas le cas auparavant. Il se présentera de la manière suivante :

1. Accueil
  - Bienvenue
  - Le mot du président
  - Les buts
2. Les statuts
3. L'organisation
  - Le comité
  - L'état des membres
4. L'Agenda
  - Les assemblées générales
  - Les sorties techniques
5. La formule d'adhésion
6. Les archives
7. La Galerie

Trois questions/propositions pour Internet sont posées, soit :

- ajouter un onglet supplémentaire « contacts »
- savoir s'il était possible aux membres de faire ajouter d'autres photos de membres
- d'informer les membres lorsqu'un exercice d'envergure est connu quelque part, ou les commentaires sur ces derniers.

Enfin Micheline Pilet a tenu à remercier le président pour tout le travail qu'il accomplit.

Le président remercie encore une fois toute l'assemblée pour sa participation active au sein de l'AILPCi.

La séance est levée à 11.25 h.

Didier Noyer, membre de l'AILPCi et instructeur à la REGA, nous présente de manière très intéressante, l'organisation et les actions de sauvetage de la REGA. Nous le remercions vivement de sa conférence.

Après le repas de midi, les membres sont conviés à la visite du centre de recherche et d'archivage de la Cinémathèque suisse, à Penthaz.

Pour l'AILPCi  
Le président      le secrétaire PV

J.-D Curchod

B. Bürki